

De la définition juridique à la définition journalistique : complexités interprétatives dans le domaine du biocontrôle

Hélène Ledouble & Peggy Cadel

Abstract This article explores the complex relation between science and the media, and how scientific knowledge circulates outside the realm of specialists. It focuses on contextual definitions related to biological control (*biocontrôle* in French) in press articles, and the reader capacity to (re)build scientific information or knowledge based on media discourse. After introducing the emergence of the term in reference dictionaries and legal sources, we proceed to a twofold analysis of definitions of biocontrol in the corpus (focusing on the relations of hyperonymy and instrument/method). We first present a lexico-syntactic analysis of definitional cues that enable any non-expert reader to access definitions of the term. We then proceed to a semantic analysis of definitions, focusing on two different discursive strategies used by the media. Journalists either take reference terms (and synonyms) from official terminological sources or create *ad hoc* categories to simplify definitions with more accessible referents to press readers. Our goal is to show that the various categories involved in these definitions may hinder the understanding of the notion by the lay citizen (on the local scale), and potentially constitute an obstacle to well-informed decision-making about pressing issues such as environmental protection (on the global scale).

Keywords biocontrol, cognitive issues, definition, definitional cues, enumeration, knowledge-rich contexts, media discourse, popular science, scientific knowledge, semantic relations

1 Introduction

La définition des termes est une question importante en langue de spécialité, mais également lors de la diffusion de connaissances scientifiques hors du champ des experts. Tout au long de ce processus de diffusion, les définitions des termes évoluent et se transforment, générant ainsi un phénomène de variation définitoire. Ce mécanisme est à l'origine de problématiques cognitives, susceptibles de contribuer au manque de clarté dans l'appropriation d'un concept scientifique par un lectorat non expert. C'est la problématique que cet article se propose d'aborder, celle du lien entre l'information journalistique et les connaissances scientifiques, au travers du discours médiatique.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un projet interdisciplinaire qui traite d'un domaine scientifique innovant et aux enjeux sociétaux importants : la protection des plantes par des mécanismes naturels.¹ Nous nous intéressons en particulier à la notion de « biocontrôle », introduite et définie dans la Loi d'avenir de l'agriculture et de l'alimentation (LAAF) publiée en 2014. L'article aborde les différentes manières dont la presse définit le biocontrôle, et la capa-

¹ Notamment pour réduire l'usage des produits phytosanitaires (en protection des cultures).

Zitiervorschlag / Citation:

Ledouble, Hélène / Cadel, Peggy (2022): « De la définition juridique à la définition journalistique : complexités interprétatives dans le domaine du biocontrôle. » *Fachsprache. Journal of Professional and Scientific Communication* 44.1–2: 4–19.

cité du lectorat à s'informer, voire à construire des connaissances sur cette notion complexe, à partir des relations définitoires en contexte.

Les différents projets de recherche consacrés à ces problématiques montrent la nécessité de mieux appréhender ce « continuum » qui va de l'information rédigée par les scientifiques à destination de leurs pairs, au journalisme scientifique et à la presse généraliste, destinée à un public plus large. Pour les besoins de notre étude, les modèles d'analyse (théoriques et méthodologiques) empruntent à différentes approches, telles que l'analyse terminologique sur corpus (e. g. Temmerman 2000, Condamines/Dehaut/Picton 2012, Pecman 2014), l'étude des discours de vulgarisation scientifique (e. g. Mortureux 1993, Moirand 2003, Calsamiglia/Van Dijk 2004, Condamines/Picton 2014, Moirand/Reboul-Toure/Pordeus Ribeiro 2016, Ledouble 2019) et l'analyse des énoncés définitoires en discours médiatique (e. g. Rebeyrolle 2014, Garric 2018).

Cet article décrit dans un premier temps l'émergence de la forme *biocontrôle* dans la presse et dans les sources terminologiques de référence, ainsi que le corpus construit pour cette étude (section 2). La seconde partie propose une catégorisation des contextes définitoires de *biocontrôle* dans le discours médiatique, établie à partir de critères lexico-syntaxiques (section 3). Les différentes relations sémantiques du terme en discours sont ensuite analysées au sein d'une troisième partie, qui distingue les relations s'appuyant sur la définition officielle et celles produisant des catégories non conformes aux définitions en vigueur (section 4). Nous tentons enfin de montrer la complexité de l'appropriation du savoir par un lecteur de presse face à cette variation définitoire en discours (section 5), avant de conclure et d'envisager les perspectives futures de ce projet (section 6).

2 Parcours de diffusion de la forme *biocontrôle*, corpus et méthodologie

Cette section présente l'apparition des premières occurrences de la forme *biocontrôle* dans le discours de presse d'un point de vue diachronique, ainsi que les premières définitions de référence consacrées à ce terme.

2.1 *Emergence du terme dans la presse nationale française*

La première occurrence de *biocontrôle* (relative au domaine de la protection des végétaux) apparaît dans la presse française au milieu des années 1990² : on recense une première occurrence en 1996 (Journal *Le Monde*), une seconde en 1997 (*Le Monde*), deux en 1999 (*Le Progrès* et *Le Monde*). Entre 2000 et 2010, on retrouve au maximum une vingtaine d'occurrences par an sur l'ensemble de la presse française. A partir de 2010, le nombre d'occurrences de la forme ne cesse d'augmenter, pour atteindre une centaine d'occurrences (minimum) par an à partir de 2014.

Il est important de préciser ici que jusqu'en 2014, il n'existe aucune définition de référence de la forme *biocontrôle*. Pendant cette période, si l'on suit Sablayrolles (2000 : 151), le terme correspond à un néologisme, dont chaque usage discursif « fait un écart par rapport à ce qui est emmagasiné dans le lexique ». Les références discursives à ce terme s'appuient par conséquent sur des éléments co-textuels et contextuels pour l'expliquer, sans avoir la capacité de se référer à une définition officielle. Au-delà de 2014, plusieurs définitions apparaissent, nous les présentons dans la section suivante. Mais rappelons ici, comme le précise Humbley (2018 :

² Nous avons utilisé les bases de presse *Europresse* et *Factiva* pour les informations de cette section.

224), que « la terminologie et la création de termes nouveaux interviennent dans l'histoire des sciences et des technologies » pour signaler « une innovation matérielle ou intellectuelle ». La forme *biocontrôle* s'inscrit pleinement dans cette double approche, innovante à la fois par les processus impliqués (décrits ci-après), et par une conception différente de la protection des cultures, visant à réduire les traitements à base de produits phytosanitaires (auxquels la presse fait encore référence par le syntagme « méthodes conventionnelles »). C'est toute la complexité de la situation, et l'ambition, à la fois des scientifiques et des législateurs, que de pouvoir s'assurer d'une juste appropriation par le grand public de cette innovation, à la fois matérielle et intellectuelle.

2.2 De la dénomination de fait à la dénomination de droit

Biocontrôle est un terme scientifique qui fait l'objet d'une définition officielle depuis 2014. Celle-ci apparaît dans le texte de la loi LAAF :

Le plan prévoit des mesures tendant au développement des produits de *biocontrôle*, qui sont des agents et produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la *lutte intégrée* contre les ennemis des cultures. (Article 50, LAAF)³

Selon Petit (2012 : 39), le terme passe ainsi du statut de « dénomination de fait », qui « ressortit à l'habitude associative et résulte d'un choix des usagers », à une « dénomination de droit », s'inscrivant « dans le cadre juridique d'une institution légitimée et opérant dans une perspective de normalisation des procédures d'appellation », et de clarification des processus impliqués par le biocontrôle.

Cette définition faisant référence au « cadre de la lutte intégrée », il est utile de définir ici cet autre syntagme avant toute analyse définitoire en contexte. Selon la directive européenne de 2009, « [l]a lutte (ou protection) intégrée est la prise en considération attentive de toutes les méthodes de protection des plantes disponibles [...] » (Directive 2009/128/CE du Parlement Européen et du Conseil, octobre 2009).⁴

Enfin, précisons également que le texte de la loi de 2014 détaille les *agents et produits* auxquels la notion renvoie. Ces éléments, importants pour l'analyse des définitions contextuelles (notamment pour les moyens et mécanismes sur lesquels le biocontrôle s'appuie), sont les suivants :

Ils [les produits de biocontrôle] comprennent en particulier :

1° Les macro-organismes ;

2° Les produits phytopharmaceutiques comprenant des micro-organismes, des médiateurs chimiques comme les phéromones et les kairomones et des substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. (Article 50, LAAF)

Nous abordons maintenant la question de l'émergence de l'unité dans les sources terminologiques de référence.

³ Source : https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2014/10/13/2014-1170/jo/article_50. Consulté le 7 février 2022.

⁴ Source : <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/HTML/?uri=CELEX:32009L0128>. Consulté le 7 février 2022.

2.3 Bases de données terminologiques

Il est important de noter qu'entre 2014 et 2018, aucune ressource terminologique de référence n'intègre de fiche terminologique pour le terme *biocontrôle*, ni de référence à ce terme dans une fiche connexe (notamment *France Terme*, *TermiumPlus*, *Le Grand Dictionnaire Terminologique* [GDT], *IATE*).

C'est seulement en décembre 2018 que le terme apparaît dans *TermiumPlus*, avec une définition dont le contenu est similaire à celle du texte de loi : « Utilisation d'organismes vivants ou de leurs produits pour empêcher ou réduire les pertes ou dommages causés par des organismes nuisibles ». Il est alors donné comme synonyme à deux autres termes : *lutte biologique* et *contrôle biologique*.

Depuis octobre 2018, *FranceTerme* intègre également une mention de ce terme, mais uniquement dans une note associée à la fiche *Protection biologique des cultures*. La note est la suivante : « on trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme 'biocontrôle' »⁵.

Le *GDT* et *IATE* n'ont pas d'entrée *biocontrôle*, mais renvoient tous deux à *FranceTerme* et à la fiche terminologique précitée.

Du point de vue de la dénomination et de la définition, on ne peut que constater l'instabilité manifeste au sein des différents ouvrages de référence (sur le détail de la concurrence dénominative en français, voir Ledouble 2019). Avant d'observer la variation définitoire en contexte médiatique, nous présentons ici la situation du point de vue des glossaires terminologiques spécialisés.

2.4 Glossaires spécialisés

La variation est également perceptible à la consultation des terminologies spécialisées. D'une part, le terme est encore peu représenté dans les bases terminologiques (il est absent par exemple de la base AGROVOC couvrant tous les domaines d'intérêt de l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture [FAO]).⁶

En France, la Commission « Terminologie » de l'Association Végéphyll pour la santé des végétaux propose un glossaire terminologique dont la première édition paraît en 2000.⁷ C'est à partir de la 6^{ème} édition (publiée en 2011), qu'une entrée *biocontrôle* est créée, sans définition, mais renvoyant à l'entrée principale « *protection biologique* ». Une note importante est ajoutée à cette dernière entrée : « ce terme doit être préféré à < *biocontrôle* > ». Les synonymes de « *protection biologique* » recommandés par cette commission de terminologie sont : « *Bio-protection*, *Lutte biologique*. » L'édition actuelle (publiée en 2017) a conservé ces éléments.⁸

Face à cette instabilité à la fois dénominative et définitionnelle, nous allons étudier la manière dont la presse opère pour caractériser le *biocontrôle*, notamment à travers un ensemble de procédés définitoires. Avant de présenter ces procédés, nous décrivons brièvement le corpus utilisé et la méthodologie suivie pour l'étude.

⁵ Source : <http://www.culture.fr/franceterme/terme/AGRI1312> (Journal officiel du 07/09/2018). Consulté le 8 février 2022.

⁶ Source : <https://agrovoc.fao.org/browse/agrovoc/en>. Consulté le 8 février 2022.

⁷ Végéphyll. Association pour la santé des végétaux (2022). *Répertoire terminologique*. Source : <http://www.vegephyll.fr>. Consulté le 8 février 2022.

⁸ Source : <https://www.vegephyll.fr/terminologie/protection-biologique/>. Consulté le 8 février 2022.

2.5 Corpus et méthodologie

En vue d'analyser les définitions du terme dans le discours journalistique récent, notre corpus se concentre sur une diachronie courte : il comporte 938 articles de presse quotidienne nationale (PQN) et régionale (PQR) publiés entre 2010 et 2017 et comportant au minimum un des trois mots clés suivants : *biocontrôle*, *lutte biologique* ou *protection biologique*.⁹ Les journaux constituant le corpus sont les suivants : *La Croix*, *Le Monde*, *Les Echos*, *Le Figaro*, *L'Humanité* et *La Tribune* (pour la PQN), ainsi que *Ouest France*, *La Montagne*, *La Nouvelle République du Centre*, *Le Progrès*, *L'Est Républicain*, *La Voix du Nord* et *Le Parisien* (pour la PQR).

Après avoir étudié l'ensemble des énoncés comportant le terme *biocontrôle* dans ce corpus de presse, nous avons sélectionné 72 contextes dits riches en connaissances (CRC) au sens de Meyer (2001), c'est-à-dire comportant au moins un élément cognitif relatif au domaine et utile pour l'analyse conceptuelle.

Nous regroupons ensuite ces énoncés (représentatifs des différents procédés défnitoires) en fonction des relations qu'ils mobilisent, en partant de la classification proposée par Rebeyrolle/Tanguy (2000). Dans ce cadre, nous suivons tout d'abord une approche hypothético-déductive fondée sur le repérage de marqueurs d'énoncés défnitoires (voir section 3 ci-dessous). Cette analyse est ensuite étendue à l'examen de l'ensemble des relations défnitoires recensées en corpus par des marqueurs ou indices (Condamines/Dehaut/Picton 2012) susceptibles d'apporter des éléments défnitoires pertinents pour la forme *biocontrôle* (voir section 4). Nous présentons ici le résultat de ces analyses.

3 Procédés défnitoires du discours journalistique

Parmi les 72 CRC retenus, les trois quarts d'entre eux permettent d'établir des relations défnitoires fondées sur des marqueurs lexico-syntaxiques ou typographiques et un quart des énoncés s'appuie sur des indices défnitionnels (analysés en section 4). Nous avons étudié ces contextes sur la base des relations qu'ils mobilisent, relations métalinguistiques, relations de classification, de moyen et de fonction.

3.1 Relation métalinguistique

Les relations métalinguistiques, représentatives des énoncés défnitoires directs, comportent, à l'inverse des énoncés défnitoires indirects, « l'interprétation autonymique du *definiendum* et la verbalisation d'un rapport métalinguistique entre *definiendum* et *definiens* » (Riegel 1987 : 37). Parmi les relations métalinguistiques (désignation, dénomination et signification), seule la relation de désignation est présente en corpus dans les deux énoncés ci-dessous :

[1] Avec, pour fil conducteur, le biocontrôle qui désigne l'ensemble des techniques naturelles alternatives aux traitements chimiques par les pesticides. (*Ouest France*, 2015)

[2] Mais la coccinelle croqueuse de pucerons ne fait pas à elle seule le biocontrôle. Derrière ce terme se cachent quatre familles de produits issus du milieu naturel et utilisés dans la protection des cultures. (*Le Monde*, 2014)

⁹ Nous avons également considéré les variantes graphiques de *biocontrôle*, à savoir *bio-contrôle* et *bio contrôle*.

La relation métalinguistique s'appuie ici sur les marqueurs lexico-syntaxiques X qui *désigne* Y et *Derrière ce terme se cachent*. Il s'agit ici des deux seuls exemples de notre corpus illustrant cette relation définitoire directe. D'autres études ont montré que cette relation est généralement très présente dans le discours journalistique, à l'instar de l'unité « tsunami » qui entre dans de nombreuses structures définitoires métalinguistiques (Garric 2018). Ce constat inverse dans notre corpus rejoint celui de Mortureux (1993) sur la faible fréquence des éléments métalinguistiques dans le champ de la vulgarisation. On note ainsi la difficulté de la presse à s'approprier l'acte de nomination et à décrire le biocontrôle sur le plan métalinguistique. Pour apporter des éléments de définition de la forme *biocontrôle* sans apport métalinguistique, le discours journalistique s'appuie davantage sur des énoncés définitoires indirects.

3.2 Relation de classification

La relation hyperonymique est une relation définitoire essentielle qui permet au lecteur de se construire une compréhension du terme par classification et par opposition aux autres membres de la catégorie. En corpus, cette relation est introduite par des marqueurs lexico-syntaxiques (*c'est, est un, il s'agit de*) dans le cadre d'énoncés définitoires indirects :

[3] Le biocontrôle, c'est l'ensemble des méthodes de protection des végétaux [...] (*La Nouvelle république*, 2011)

Le marqueur *c'est-à-dire* intervient également dans la description hiérarchique du biocontrôle :

[4] [...] les techniques de biocontrôle, c'est-à-dire la protection des végétaux par des mécanismes naturels [...] (*La croix*, 2015)

Dans notre corpus, *c'est-à-dire* introduit une relation hiérarchique et non une relation de signification. Lorsque la relation de classification est effectuée par des marqueurs, elle permet de répondre à la question : qu'est-ce que le biocontrôle ? La réponse ne suffit pas toujours à expliquer la notion. Proposant des référents abstraits, elle est généralement complétée par la réponse à d'autres questions : quels sont les moyens utilisés par le biocontrôle, en quoi consiste le biocontrôle, quel est son objectif ?

3.3 Relation de moyen et de fonction

La présentation des moyens utilisés par le biocontrôle et de ses objectifs est exprimée au sein d'un même énoncé à l'aide de structures récurrentes : le prédicat *utiliser* (et ses formes dérivées ou synonymiques) renvoyant à la relation de moyen et la préposition *pour* introduisant la relation de fonction :

[5] [...] la méthode du biocontrôle consistant à utiliser des organismes « auxiliaires », tels que certains insectes, pour protéger les cultures des ravageurs. (*L'Humanité*, 2015)

Lorsqu'elles sont introduites par un marqueur lexico-syntaxique, les relations de moyen et de fonction, prises isolément, ne semblent pas suffisantes. Elles s'emploient séparément uniquement lorsqu'elles sont initiées par un marqueur typographique comme présentées dans la section suivante.

3.4 Relations initiées par des marqueurs typographiques

La ponctuation peut, dans certaines conditions, remplir une fonction définitoire. Cette fonction, ni explicite, ni univoque, introduit près de la moitié de relations définitoires dans notre corpus. En voici deux illustrations :

[6] « Je vois quatre domaines prioritaires », énumère Dominique Potier : opter pour des variétés plus résistantes ; développer le biocontrôle (insectes, plantes, algues) [...] (*La Montagne*, 2014)

[7] « Dans les serres à haute technologie, les producteurs de tomates sont quasi sur du zéro pesticide », affirme Frédéric Favrot, le directeur général de Koppert France, leader du biocontrôle (protection naturelle des cultures) [...] (*Ouest France*, 2016)

Si l'on analyse les énoncés [6] et [7], la parenthèse, propose deux relations distinctes : une relation de moyen en [6] et une relation de classification en [7]. La relation explicitement indiquée par des marqueurs typographiques n'est donc pas interprétable au regard des marqueurs eux-mêmes, mais par les objets qu'ils introduisent. Les parenthèses, la virgule, les deux points et le crochet interviennent dans des contextes définitoires multi relationnels et multi référentiels. A l'image de l'exemple [8] ci-après, ils illustrent les difficultés de catégorisation de la notion de biocontrôle :

[8] [...] développer les alternatives naturelles aux pesticides, le « biocontrôle » ? : un insecte (le trichogramme par exemple) qui piège un insecte ravageur (comme la pyrale du maïs), une algue (telle que la laminarine) pour stimuler les défenses des pommiers contre la tavelure, un champignon qui noircit les feuilles ou les fruits [...] (*La Nouvelle République*, 2015)

En [8], l'association de quatre marqueurs typographiques (guillemets, point d'interrogation, deux points et parenthèses) introduit la relation de moyen. Ainsi, sur la base des marqueurs exprimés, le journaliste associe directement biocontrôle à insecte et établit une relation définitoire susceptible de correspondre à une relation hiérarchique : « [...] deux points [...] sont communément utilisés pour signaler la présence d'une définition à la manière de la définition du dictionnaire » (Rebeyrolle 2000 : 160).

Le biocontrôle n'est pourtant pas un insecte, c'est un procédé qui utilise un insecte (ou une substance naturelle) pour protéger les plantes contre leurs agresseurs. La distinction entre relation de classification et relation de moyen n'est pas toujours aisée à identifier sur la base des marqueurs.

Ce manque de stabilité relationnelle du point de vue des marqueurs est annonciateur d'une complexité interprétative, du point de vue des termes et catégories en relation avec biocontrôle. C'est ce que la partie suivante se propose d'étudier.

4 Approche sémantique des relations définitoires

L'objectif de cette section est d'analyser si la presse s'appuie sur les définitions officielles pour expliquer le biocontrôle à un public non-expert, ou au contraire s'en éloigne, et quels sont les éléments définitoires choisis dans chaque cas. Nous nous intéressons en particulier aux deux relations d'hyponymie et de moyen.

4.1 Définitions en lien avec le cadrage juridique et terminologique

Comme indiqué en 2.2, la loi LAAF de 2014 et la directive européenne de 2009 donnent un cadre définitoire à la notion. Les éléments principaux qui ressortent de ces deux définitions sont : les **agents** et **produits** de biocontrôle utilisent des **mécanismes naturels** en vue de **protéger les plantes**, et regroupent à la fois des **organismes vivants** (macro ou micro), et des **substances chimiques ou naturelles**.

A partir des marqueurs précités et d'autres indices définitoires observés en discours, nous allons nous intéresser ici aux termes (et catégories d'objets) mis en relation avec *biocontrôle*, en commençant par la relation d'hyponymie.

4.1.1 Relation d'hyponymie

L'analyse des énoncés définitoires montre que le discours journalistique s'adosse à une relation d'hyponymie forte qui consiste à faire référence à plusieurs hyperonymes. Près de la moitié des énoncés définitoires renvoient à la notion de méthode (de protection) pour décrire le biocontrôle, reprenant généralement les termes issus des textes de loi :

[9] Le biocontrôle est un ensemble de méthodes destinées à protéger les végétaux à l'aide de mécanismes naturels. (*La Croix*, 2014)

Certains énoncés font l'ellipse de la notion de méthode pour associer directement le biocontrôle à la protection :

[10] Des espèces plus résistantes aux épidémies, des rotations de cinq ans, du biocontrôle (protection naturelle contre les ravageurs) [...] (*Ouest France*, 2015)

La presse joue également de la variation synonymique en associant *méthodes* et *techniques* (et parfois *pratiques*), à l'image de l'exemple suivant :

[11] Dans la démarche Vergers éco-responsables, à laquelle ils adhèrent, les pomiculteurs utilisent différentes techniques de biocontrôle. Méthodes alternatives. (*Ouest France*, 2015)

L'énoncé [11] ci-dessus présente un qualificatif récurrent dans le corpus pour désigner les méthodes de biocontrôle, l'adjectif *alternatif/ives*. Cette notion d'alternative (au chimique) se retrouve également sous forme substantivale, comme dans l'exemple suivant où il apparaît en tant qu'hyperonyme du *biocontrôle* :

[12] Il souhaite également développer les alternatives naturelles aux pesticides, le « biocontrôle ». (*Le Progrès*, 2015)

On note ici l'association d'*alternative* avec le qualificatif *naturelle* pour signifier de manière simple au lecteur l'antagonisme avec les produits (phytosanitaires) de synthèse chimique. Cette opposition récurrente en discours présente un intérêt discursif pour la simplification dans la présentation des produits et la connotation positive induite par le discours. Il est néanmoins important de préciser ici que cette antonymie n'est pas toujours avérée d'un point de vue scientifique, car de nombreux produits de biocontrôle sont également issus de la synthèse chimique

(cf. Ledouble 2020 sur l'ambiguïté relative aux *biopesticides* en langue anglaise, également perceptible en français).

Enfin, le terme de *lutte* est associé au biocontrôle en discours (ici introduite par les marqueurs parenthétiques) :

[13] [Le biocontrôle] qui consiste à protéger les végétaux par des mécanismes naturels (lutte contre les ravageurs par des prédateurs naturels, par exemple) [...] (*La Croix*, 2017)

L'emploi de *lutte* peut s'expliquer d'une part par le rapprochement du biocontrôle avec la « lutte intégrée », cadre dont il relève. Par ailleurs, le journaliste peut aussi hypothétiquement s'appuyer sur une proximité référentielle avec la « lutte biologique », sachant que cette dernière fait partie des méthodes de biocontrôle, et même si ce syntagme n'apparaît pas en tant que tel dans la définition de loi.

Nous passons maintenant aux énoncés qui font référence aux moyens de protection auxquels le biocontrôle renvoie, et qui s'appuient sur les termes employés dans les textes réglementaires.

4.1.2 Relation de moyen

Certains énoncés définitoires répondent simplement à la question : « comment ça marche? » ou « selon quel procédé? ». Les insectes constituent le référent le plus répandu pour illustrer le mécanisme en jeu :

[14] [...] il s'agit de recourir à des insectes pour dévorer d'autres ravageurs [...] (*Le Figaro*, 2016)

D'autres relations de moyen exprimées s'appuient sur des termes proches des définitions officielles, en leur associant des illustrations concrètes entre parenthèses :

[15] [...] le bio-contrôle. « C'est l'utilisation de substances naturelles (extraits de plantes, d'algues ...) ou d'organismes vivants (bactéries, champignons microscopiques, insectes prédateurs de ravageurs ...) [...] (*Ouest France*, 2012)

Nous retrouvons ici une gamme assez étendue de moyens de biocontrôle présentés à la manière d'une énumération, et permettant de rattacher efficacement les instanciations discursives aux hyperonymes (p.e. *substances naturelles*) issus des textes réglementaires. D'après Rebeyrolle (2014 : 103), les listes sont « porteuses de connaissances sur le monde », notamment en termes de relations taxonomiques. En l'occurrence, « l'accumulation lexicale que constitue la liste vise à saturer un ensemble préalablement constitué et fixé », tel un « reflet de catégories préconstruites ». Il est à noter ici que l'énumération des moyens est introduite par le marqueur *c'est*, a priori annonciateur d'une relation de classification, prêtant par conséquent à confusion pour un non expert.

Nous passons ici à d'autres énoncés définitoires présentant des référents qui sont moins aisément rattachables à des ensembles préalablement fixés, et sortant ainsi du cadre terminologique et cognitif préétabli.

4.2 Définitions à partir de catégories *ad hoc*

Nous abordons en premier lieu la relation d'hyperonymie, et les catégories contextuelles en lien avec biocontrôle.

4.2.1 Relation d'hyperonymie

Certaines définitions se soustraient à la définition réglementaire et proposent une toute autre perspective sur la relation d'hyperonymie. Dans les exemples [16] et [17], le biocontrôle est décrit tel une *voie* ou une *filière* :

[16] Récemment, le ministre de l'agriculture, Stéphane Le Foll, encourageait et promouvait cette voie du biocontrôle. (*Le Monde*, 2014)

[17] Anthony Bugeat, a participé au forum sur le biocontrôle [...]. Cette filière utilise des mécanismes naturels pour protéger les cultures. (*La Croix*, 2014)

Ces exemples n'ont pas de marqueur spécifique, c'est l'agencement discursif qui permet de repérer une relation d'hyperonymie. Le démonstratif *cette* permet par sa fonction de reprise (anaphorique et cataphorique) d'introduire une re-catégorisation du concept de biocontrôle.

L'exemple suivant présente le biocontrôle selon le point de vue de la microbiologie, en tant que processus de synthèse de molécules :

[18] Ce biocontrôle, c'est quoi ? « Le développement de nouvelles molécules naturelles pour l'agriculture », répond Burghard Liebmann, microbiologiste [...] (*Ouest France*, 2016)

Une autre catégorie apparaît dans l'exemple suivant où le biocontrôle est apparenté à de la prédation :

[19] [...] des organismes auxiliaires, par exemple susceptibles de faire du biocontrôle [c'est-à-dire de la prédation des ravageurs] [...] (*Le Monde*, 2016)

Enfin, le biocontrôle est également assimilé à un *art* :

[20] [...] le Sival met l'accent sur le bio contrôle, ou l'art de protéger les plantes contre leurs agresseurs sans recourir aux pesticides chimiques [...] (*Ouest France*, 2014)

On constate ici une certaine diversité en termes de catégories hyperonymiques. Cette richesse peut être d'une part rapportée à la question du point de vue adopté (Condamines/Rebeyrolle 1996), ou à la « multidimensionnalité des concepts » (Bowker/Meyer 1993), des questions bien connues de l'analyse terminologique. Dans un corpus de presse, on peut aussi y déceler la volonté du journaliste de mettre à la portée du lectorat des concepts plus concrets (p.e. *de la prédation*), ou plus accessibles par tout un chacun (p.e. *un art*). L'objectif étant de « vulgariser » la technicité d'une pratique, et de faire comprendre sa complexité au travers de référents simplifiés.

Nous passons à des énoncés définitoires qui décrivent la diversité de moyens associés au biocontrôle et qui s'éloignent également de la terminologie officielle.

4.2.2 Référence aux moyens utilisés

Un certain nombre d'énoncés adoptent une stratégie basée sur l'énumération, pour présenter les moyens d'action du biocontrôle :

[21] Jean Boiffin cite le bio contrôle (prédateurs de parasites, confusion sexuelle, stimulateur de défenses naturelles ...) [...] (*Ouest France*, 2011)

Le terme *biocontrôle* peut ici être considéré comme une amorce, les parenthèses introduisant une liste d'éléments qui s'y rapportent. Mais pour que la structure énumérative soit considérée comme un tout fonctionnel, les éléments en relation doivent répondre au critère de co-énumérabilité (cf. Rebeyrolle 2014). Ce critère, exprimé ici dans l'amorce, justifie la réunion des éléments énumérés sur la base d'un critère sémantique commun (en l'occurrence le rattachement au champ du biocontrôle). Mais si l'on détaille le contenu des parenthèses dans l'exemple précité, les items énumérés ne respectent pas forcément ce critère. Ici, la confusion sexuelle et le stimulateur de défenses naturelles sont listés parallèlement aux prédateurs (insectes), comme autant de méthodes de biocontrôle. Cependant, la confusion sexuelle et les stimulateurs de défenses naturelles relèvent bien de mécanismes de lutte intégrée¹⁰, mais en fonction de leur nature (d'origine naturelle ou de synthèse), ils n'appartiennent pas formellement au champ du biocontrôle.

Un autre énoncé est particulièrement caractéristique de cette manière de structurer l'information :

[22] [...] le bio contrôle [...] (insectes dévoreurs de pucerons, leurres sexuels, pièges à insectes, plantes compagnes ...) [...] (*Ouest France*, 2014)

On note ici à nouveau une énumération assez variée, avec la mention de référents « classiques » (*insectes*), parallèlement à des entités non biologiques (*leurres, pièges, plantes compagnes*). Il n'est pas évident pour un lecteur non expert de (re)construire du savoir, à la lecture de ces éléments d'apparence très hétérogène (les plantes compagnes relèvent bien de stratégies de lutte intégrée, mais pas *a priori* de ce que la définition du biocontrôle recouvre)¹¹.

La question de l'amorce et de la co-énumérabilité peut être encore plus complexe, comme l'illustre l'exemple ci-après :

[23] La nouvelle loi favorise aussi toutes les formes de lutte biologique ou de biocontrôle : pièges à chenilles processionnaires, insectes prédateurs naturels contre le tigre du platane. (*Ouest France*, 2016)

Dans l'exemple [23] ci-dessus, une autre difficulté vient du fait que l'énumération porte sur une double amorce, à savoir, *lutte biologique* et *biocontrôle*. Il n'est ainsi pas aisé, pour un lecteur non spécialiste, d'établir si le premier élément de l'énumération (*pièges à chenilles*) relève de la première amorce (*lutte biologique*) ou de la seconde (*biocontrôle*), la même question se posant pour le second élément de l'énumération¹². La complexité interprétative provient donc, dans

¹⁰ Pour un détail de la dynamique définitoire de Lutte intégrée, voir Ledouble 2020 à paraître.

¹¹ Une plante compagne est une plante de couverture non récoltée, qui permet notamment de lutter contre les mauvaises herbes.

¹² Les pièges à chenille et les substances naturelles utilisées (phéromones) relèvent *a priori* plus des tech-

notre cas, du rapprochement des deux termes, alors que, d'un point de vue scientifique, les deux termes ne sont que partiellement équivalents (la lutte biologique étant une partie seulement des processus du biocontrôle).

Ce procédé qui vise à mettre en parallèle un terme technique et un ou plusieurs éléments plus accessibles est relativement présent dans le discours journalistique. Si l'on suit ce principe rappelé par Garric (2018 : 119) : « la définition dans le traitement journalistique se signale, se montre, pour exprimer la disponibilité du terme en langue, mais également, paradoxalement, pour souligner l'équivalence sémantique entre les 2 dénominations, l'une étant technique, contrairement à l'autre ». Dans notre cas, on ne peut pas parler d'équivalent, mais uniquement de proximité sémantique (ou référentielle), relation difficile à identifier pour un non expert.

La relation de moyen n'est cependant pas toujours énumérative. Nous donnons ici un dernier exemple de cette relation de moyen qui sort du cadre défini juridiquement. Dans l'exemple 24, le moyen d'action du biocontrôle est présenté tel un « principe » :

[24] [...] [le biocontrôle]. Le principe : avoir un champignon « gentil » qui va concurrencer le « méchant ». (*Ouest France*, 2016)

On note ici une approche très simpliste, celle d'une lutte (concurrence) d'un champignon contre un autre champignon. Cette stratégie discursive, qui vise à employer un lexique et raisonnement « enfantin » est assez classique dans ce type de discours (cf. Ledouble 2021). Selon Charaudeau (2011 : 62), la communication médiatique

est constamment traversée par une visée de captation, et ceci a pour conséquence d'en faire une vulgarisation dramatisée. De ce point de vue, on peut dire que les médias trichent chaque fois qu'ils présentent une explication comme le décodage simplifié d'une vérité cachée qui, par l'effet magique de la vulgarisation, deviendrait accessible à tous et du même coup serait la même pour tous.

Face à la diversité d'éléments que recouvre la définition du biocontrôle, « l'instance journalistique ne peut que simplifier les explications, ce qui n'est pas la même chose qu'expliquer simplement » (Charaudeau 2011 : 62).

Cette partie a permis d'illustrer une certaine forme de complexité dans l'accès à la nature et la fonction du biocontrôle, que le lecteur se devra de (re)construire, en fonction également de ses propres connaissances. Nous en proposons ici une synthèse.

5 Synthèse des éléments définitoires de biocontrôle

Nous avons recensé une grande diversité d'objets en contexte discursif, instanciant notamment les relations d'hyponymie et de moyen. Cette section en donne une vision synthétique, en se plaçant du point de vue d'un lecteur de presse qui découvrirait ces éléments à la lecture des articles de presse consacrés à ce sujet.

Le tableau n°1 récapitule ainsi l'ensemble des relations et des objets en lien avec biocontrôle que le lecteur est susceptible de rencontrer dans le discours journalistique, indépendamment des relations avec les définitions officielles. Le tableau reprend le terme incluant

riques de biocontrôle que de lutte biologique, mais les insectes prédateurs relèvent bien de la lutte biologique.

(i. e. l'hyperonyme) et la liste des produits (moyens) de biocontrôle en distinguant les macro-organismes, les produits phytopharmaceutiques qui peuvent être à leur tour de trois types (selon la Loi LAAF), ainsi que les « mécanismes », recensés en discours (et non présents dans la loi).

Tableau 1 : Synthèse des éléments définitoires en contexte de biocontrôle

Synthèse des éléments définitoires recensés en corpus	
Relation générique	
	<ul style="list-style-type: none"> – un ensemble de méthodes/techniques de protection – des produits, une famille de produits, des agents – un traitement – une application, une utilisation (de produits/substances) – une lutte – de la prédation – une filière, une voie – un développement de molécules – un art
Relation de moyen	
Macro-organismes	<ul style="list-style-type: none"> – insectes, prédateurs naturels, prédateurs de parasite – trichogrammes, hyménoptères, micro-guêpe
Produits phyto-pharmaceutiques	<ul style="list-style-type: none"> – micro-organismes : bactéries, virus, bacillus thuringiensis, bacilles, parasites, champignons, spores de champignon – médiateurs chimiques, phéromones – substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale : plantes, algues, phosphate ferrique, acide pélargonique, huiles essentielles, préparation naturelle, purin d'ortie, produit à base de colza, substances émises par les plantes
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> – fermes à insectes – pièges à chenilles processionnaires – leurres sexuels – stimulateurs (ou molécules) de défense naturelle – nichoirs à mésange – plantes compagnes – destruction par brûlure

La diversité des objets ainsi que l'explication par l'énumération soulèvent diverses problématiques cognitives pour un lecteur non expert. Il semble assez clair, d'après ces illustrations et analyses, que l'objectif du journaliste est de transmettre à un public non averti des informations simplifiées mais compréhensibles. A l'instar de Garric (2018), on observe que les choix dépendent d'objectifs discursifs, et d'adaptation au lectorat, mais également de la situation de production et du contexte :

Les catégories discursives, a contrario des catégories linguistiques, bien qu'elles soient marquées par des indices linguistiques reliés à une finalité, non strictement univoquement affectés à celle-ci, ne sont ni stables, ni inventoriés mais construites dans le mouvement

interprétatif relativement à un corpus, à un discours, à un contexte socio-culturel. (Garric 2018 : 125)

En effet, si l'on se place du point de vue économique par exemple, certains énoncés, comportant des marqueurs ou indices de définitions « classiques », n'introduisent cependant pas forcément la relation attendue. Dans l'exemple suivant :

[25] [...] que cette gestion des intrants passait par le bio-contrôle, levier essentiel pour favoriser l'agriculture de demain au même titre [...] (*La Tribune*, 2016)

on pourrait s'attendre à ce que le terme qui suit la virgule soit un hyperonyme. Or *levier* relève en réalité d'une information ponctuelle, davantage liée à l'approche économique du secteur, et ne constitue pas un CRC.

La question interprétative est ici centrale, car « comme toutes les interprétations, ce ne sont là que des conjectures » (Rastier 2011 : 211). Du point de vue herméneutique, « [a]ucun indice n'est certes par lui-même nécessaire et suffisant » (Rastier 2011 : 211). Qu'il s'agisse du linguiste qui tente d'identifier des phénomènes discursifs dans un corpus ou du lecteur de presse qui essaie de se construire une représentation d'un domaine, c'est à la fois par la répétition de phénomènes discursifs et les hypothèses interprétatives induites par les textes que l'interprétation devient possible. Il reste à espérer que les marqueurs et indices discursifs ne soient pas trop contradictoires (sur une diachronie plus longue) afin de permettre au citoyen non seulement de comprendre la complexité des processus mais également les enjeux impliqués par ce secteur en plein développement.

6 Conclusion et perspectives

Nous avons montré dans cet article l'intérêt de certains marqueurs de relation pour l'expression de relations définitoires, mais également, la complexité interprétative des marqueurs et indices dans le discours médiatique. D'une part, ceux-ci sont annonceurs d'une diversité de relations définitoires qui peuvent dépendre de stratégies discursives des journalistes et de leur objectif de simplification. D'autre part, les segmentations catégorielles sont plurielles et certaines ambiguïtés classificatoires ne sont pas forcément tranchées par les scientifiques eux-mêmes. La presse, en s'affranchissant des éléments définitoires issus des documents officiels, redessine les traits sémantiques du biocontrôle tout en proposant une diversité d'éléments définitoires, qui n'entrent pas forcément dans le « cadrage » de référence et sont potentiellement difficiles à placer dans une perspective ontologique du sujet.

L'intérêt de cette étude réside en l'analyse de cette extrême variabilité et instabilité définitoire d'un terme qui oscille entre néologisme et terme en devenir. À la lumière des éléments définitoires d'apparence très hétérogène, la compréhension du sens de ce terme se heurte à différentes problématiques cognitives, susceptibles de nuire à la diffusion vers le grand public. Mais la question de l'objectif de la presse se pose ici : s'agit-il de diffuser de l'information sur un domaine scientifique, ou de transmettre des connaissances ? Il est intéressant de considérer, à l'instar de Moirand (2000) et Charaudeau (2008), que le journaliste a moins pour objectif de transmettre du savoir scientifique que de permettre à un lecteur de se forger une opinion (sur un sujet de société). Mais on peut toutefois s'interroger sur la séparation entre ces deux conceptions du contenu médiatique, si l'on juge que pour s'informer avec justesse et précision sur un sujet (et ainsi se faire une opinion), le citoyen intéressé aura besoin de (re)construire une

certaine forme de savoir. La notion de biocontrôle reste encore difficile à appréhender, de par la « liberté » définitoire attestée par cette étude sur corpus, ainsi que la liberté dénomminative décrite dans des travaux précédents. L'enjeu de la compréhension par les citoyens est d'autant plus important que ce domaine scientifique est au cœur des réglementations actuelles au niveau national et international. Une communication efficace sur ces notions permettra assurément d'accompagner les citoyens qui prendront part, par leur action individuelle ou collective, aux débats à venir en matière de réglementation sur la protection des végétaux.

Références

- Bowker, Lynne / Meyer, Ingrid (1993): "Beyond 'Textbook' Concept Systems: Handling Multidimensionality in a New Generation of Term Banks." *Proceedings of the 3rd International Congress on Terminology and Knowledge Engineering (TKE 93)*. Francfort: Indeks. 123–137.
- Calsamiglia, Helena / van Dijk, Teun A. (2004): "Popularization Discourse and Knowledge about the Genome." *Discourse & Society* 15.4: 369–389.
- Charaudeau, Patrick, ed. (2008) : *La médiatisation de la science. Clonage, OGM, Manipulations génétiques*. Bruxelles : De Boeck.
- Charaudeau, Patrick (2011) : *Les médias et l'information, L'impossible transparence du discours*. De Boeck : Ina Editions.
- Condamines, Anne / Rebeyrolle, Josette (1996) : « Point de vue en langue spécialisée. » *Meta* 42.1 : 174–184.
- Condamines, Anne / Dehaut, Nathalie / Picton, Aurélie (2012) : « Rôle du temps et de la pluridisciplinarité dans la néologie sémantique en contexte scientifique. Etudes outillées en corpus. » *Cahiers de Lexicologie* 1.2012 : 161–184.
- Condamines, Anne / Picton, Aurélie (2014) : « Des communiqués de presse du Cnes à la presse généraliste. Vers un observatoire de la diffusion des termes. » *La néologie en langue de spécialité*. Eds. Pascaline Dury / Juan Carlos de Hoyos / Julie Makri-Morel / François Maniez / Vincent Renner / Maria Belen Villar Diaz. Lyon : CRTT. 165–188.
- Garric, Nathalie (2018) : « La définition : construction d'une catégorie (linguistique ? discursive ?) dans différents espaces de discours. » *Semiotica* 223: 111–126.
- Humbley, John (2018) : *La néologie terminologique*. La Lexicothèque. Limoges : Lambert-Lucas.
- Ledouble, Hélène (2019) : « Vulgarisation scientifique et médiatisation de la science : instabilité terminologique dans le domaine de la lutte biologique. » *Terminology* 25.1 : 60–92.
- Ledouble, Hélène (2020): "Term Circulation and Conceptual Instability in the Mediation of Science: Binary Framing of the Notions of Biological versus Chemical Pesticides." *Discourse & Communication* 14.5: 466–488.
- Ledouble, Hélène (2021) : « Contextes et connaissances dans les discours de vulgarisation du scientifique : dynamique définitoires et problématiques cognitives. » *Des corpus numériques à l'analyse linguistique en langues de spécialité*. Eds. Cécile Frérot / Mojca Pecman. Grenoble : UGA Éditions. 313–336.
- Meyer, Ingrid (2001): "Extracting Knowledge-rich Contexts for Terminography – A Conceptual and Methodological Framework." *Recent Advances in Computational Terminology*. Eds. Didier Bourigault / Christian Jacquemin / Marie-Claude L'Homme. Amsterdam: Benjamins. 279–302.
- Moirand, Sophie (2000) : « Variations discursives dans deux situations contrastées de la presse ordinaire. » *Les Carnets du Cediscor* 6 : 45–62.
- Moirand, Sophie (2003): "Communicative and Cognitive Dimensions of Discourse on Science in the French Mass Media." *Discourse Studies* 5.2: 175–206.

- Moirand, Sophie / Reboul-Toure, Sandrine / Pordeus Ribeiro, Michèle (2016) : « La vulgarisation scientifique au croisement de nouvelles sphères d'activité langagière. » *Bakhtiniana Revista de Estudos do Discurso* 11.2 : 145–170.
- Mortureux, Maris-Françoise (1993) : « Paradigmes désignationnels. » *Semen* 8 : 121–141. DOI : 10.4000/semen.4132.
- Pecman, Mojca (2014): "Variation as a Cognitive Device: How Scientists Construct Knowledge through Term Formation." *Terminology* 20.1: 1–24.
- Petit, Gérard (2012) : « Pour un réexamen de la notion de dénomination. » *Langue française* 174.2 : 27–44.
- Rastier, François (2011) : *La Mesure et le Grain. Sémantique de corpus*. Paris : Champion.
- Rebeyrolle, Josette (2000) : *Forme et fonction de la définition en discours*. Thèse de Doctorat. Université de Toulouse II.
- Rebeyrolle, Josette (2014) : « Sémantique des noms dans les structures énumératives. » *Les Études françaises aujourd'hui*. Eds. Milica Vinaver-Kovic / Veran Stanojevic. Belgrade : Faculté de Philologie de l'Université de Belgrade. 97–107.
- Rebeyrolle, Josette / Tanguy, Ludovic (2000) : « Repérage automatique de structures linguistiques en corpus : le cas des énoncés définitoires. » *Cahiers de Grammaire, Equipe de Recherche en Syntaxe et Sémantique (ERSS)* 25 : 153–174.
- Riegel, Martin (1987) : « Définition directe et indirecte dans le langage ordinaire : les énoncés définitoires copulatifs. » *Langue française* 73 : 29–53.
- Sablayrolles, Jean-François (2000) : *La néologie en français contemporain*. Paris : Champion.
- Temmerman, Rita (2000): *Towards New Ways of Terminology Description. The Sociocognitive Approach*. Amsterdam/Philadelphia: Benjamins.

Hélène Ledouble
Maître de Conférences
Laboratoire Babel, Université de Toulon (UTLN)
1 rue Louis Cotellet
83200 Toulon, France
ledouble@univ-tln.fr

Peggy Cadel
Maître de Conférences
Unité de Recherche Emergente Transitions, Université Côte d'Azur (UCA)
260 chemin de Villebruc
06560 Valbonne, France
peggy.cadel@univ-cotedazur.fr